

Calendrier des collectes

2026

Cap-aux-Meules
L'Étang-du-Nord
L'Île-du-Havre-Aubert



Janvier

D	L	M	M	J	V	S
●				1	2	3
●	4	5	6	7	8	9
●	11	12	13	14	15	16
●	18	19	20	21	23	23
●	25	26	27	28	29	30
				31		

Février

D	L	M	M	J	V	S
●	1	2	3	4	5	6
●	8	9	10	11	12	13
●	15	16	17	18	19	20
●	22	23	24	25	26	27
				28		

Mars

D	L	M	M	J	V	S
●	1	2	3	4	5	6
●	8	9	10	11	12	13
●	15	16	17	18	19	20
●	22	23	24	25	26	27
●	29	30	31			

Avril

D	L	M	M	J	V	S
●				1	2	3
●	5	6	7	8	9	10
●	12	13	14	15	16	17
●	19	20	21	22	23	24
●	26	27	28	29	30	

Mai

D	L	M	M	J	V	S
●				1	2	
●	3	4	5	6	7	8
●	10	11	12	13	14	15
●	17	18	19	20	21	22
●	24	●	31	25	26	27
				28	29	30

Juin

D	L	M	M	J	V	S
●	1	2	3	4	5	6
●	7	8	9	10	11	12
●	14	15	16	17	18	19
●	21	22	23	24	25	26
●	28	29	30			

Juillet

D	L	M	M	J	V	S
●				1	2	3
●	5	6	7	8	9	10
●	12	13	14	15	16	17
●	19	20	21	22	23	24
●	26	27	28	29	30	31

Août

D	L	M	M	J	V	S
●				1		
●	2	3	4	5	6	7
●	9	10	11	12	13	14
●	16	17	18	19	20	21
●	23	●	30	●	25	26
				27	28	29

Septembre

D	L	M	M	J	V	S
●				1	2	3
●	6	7	8	9	10	11
●	13	14	15	16	17	18
●	20	21	22	23	24	25
●	27	28	29	30		

Octobre

D	L	M	M	J	V	S
●				1	2	3
●	4	5	6	7	8	9
●	11	12	13	14	15	16
●	18	19	20	21	23	24
●	25	26	27	28	29	31

Novembre

D	L	M	M	J	V	S
●				1	2	3
●	8	9	10	11	12	13
●	15	16	17	18	19	20
●	22	23	24	25	26	27
●	29	30				

Décembre

D	L	M	M	J	V	S
●				1	2	3
●	6	7	8	9	10	11
●	13	14	15	16	17	18
●	20	21	22	23	24	25
●	27	28	29	30	31	

HORAIRE DES COLLECTES – SECTEUR RÉSIDENTIEL

- Mardi : Cap-aux-Meules
Jeudi : L'Île-du-Havre-Aubert
Vendredi : L'Étang-du-Nord

Les bacs doivent être déposés à la route pour 6 h le matin, le couvercle fermé et les attaches détachées. Les poignées tournées vers la résidence. Ils doivent être à moins de 12 pieds de la chaussée et à moins de 3 pieds de tout obstacle (bac, arbre, abri à bacs, etc.).



RECYCLABLE



DÉCHETS



COMPOSTABLE

Pour nous joindre

418 986-3100 / muniles.ca

Inscrivez-vous au Portail citoyen pour recevoir des avis par courriel ou sur votre téléphone en cas de report de collecte.



Faites partie de la solution.

Petitsgestes.ca



Les Îles-de-la-Madeleine

Communauté maritime

Guide de tri



Compostable

EN VRAC OU DANS DES SACS DE PAPIER

Résidus alimentaires

- Crustacé
- Fruit, légume et pelure
- Coquille, os, viande et poisson
- Papier et facture
- Carton souillé
- Papier-mouchoir et essuie-tout



Déchets

DANS DES SACS FERMÉS

- Emballage souillé
- Caoutchouc et vinyle
- Textile abîmé
- Vaisselle, vitre, porcelaine et miroir cassés
- Produit sanitaire (couche, serviette hygiénique)
- Objet fait de matériaux composés (briquet, rasoir, jouet...)
- Styromousse d'emballage de meuble ou de produit électronique
- Ampoule incandescente
- Litière pour animaux domestiques



Recyclable

EN VRAC ET RINCÉS

Contenants

(verre, plastique ou métal)

- Bouteille de shampoing
- Bouteille d'huile
- Contenant de savon à lessive
- Contenant de crème glacée
- Assiette d'aluminium

Emballages

(Papier, carton, verre, plastique ou métal)

- Boîte à œufs
- Casseau de fruits
- Conserve
- Sac de papier
- Verre en carton
- Contenant de lait ou jus
- Pellicule ou sac de plastique
- Styromousse (emballage d'aliment, verre, vaisselle)
- Sac de croustilles

Imprimés

- Journal
- Magazine
- Enveloppe



Matières interdites dans les bacs de collecte mais acceptées au CGMR

CES MATÉRIAUX PEUVENT BRISER LES ÉQUIPEMENTS DE PRESSAGE AU CGMR S'ILS SONT MIS À LA COLLECTE

Sans frais

- Appareil électronique (ordinateur, téléphone, imprimante domestique...)
- Aérosol, peinture et teinture dans leur contenant d'origine (sauf peinture industrielle)
- Ampoule fluocompacte et tube fluorescent
- Arbre, branche et gazon (si la quantité est inférieure à 150 pi³)
- Batterie de véhicule
- Petite bonbonne de propane de moins de 20 lbs
- Décapant, solvant et colle (maximum 5 gallons)
- Huile et filtre usagé (maximum 5 gallons)
- Métaux
- Électroménager
- Pile
- Pneu déjanté de moins de 48 pouces

Avec frais

- Résidus de construction et de démolition
- Matelas
- Bardeau d'asphalte
- Meuble irrécupérable
- Pneu de plus de 48 pouces
- Petit appareil à moteur
- Cordage, filet et cage



Matières dangereuses interdites dans les bacs et au CGMR

RÈGLEMENT N° CM-2022-07, ART 3.2

Points de dépôt

- Médicament périmé : Pharmacie
- Fusée de détresse : Fournisseur
- Arme et munition : Sûreté du Québec
- Imprimante commerciale : Fournisseur

Écocentre (CGMR)

1300, route 199
Havre-aux-Maisons
418 986-3100, poste 192

Ouvert du mardi au samedi, de 8 h à 12 h et de 13 h à 15 h
Le vendredi est réservé à la clientèle commerciale et le samedi est réservé à la clientèle résidentielle.

Détails au muniles.ca